

Monsieur le Président de la République,
Madame la Première Ministre,
Mesdames et Messieurs les députés de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les élus des collectivités locales,

Nous, citoyennes et citoyens, n'acceptons pas que plusieurs milliers d'enfants dorment chaque soir, dans la rue, en France, avec leurs frères, sœurs et parents.

Nous, parents d'élèves, n'acceptons pas que des camarades de nos enfants dorment dehors, chaque soir, et certains depuis plusieurs mois.

Nous, enseignantes et enseignants, n'acceptons pas que certains de nos élèves, dans les quartiers populaires, et également dans les centres-villes, n'aient pas de toit.

Nous, citoyennes et citoyens, n'acceptons pas que des familles soient expulsées de leur logement le jour des trois ans de leur dernier enfant.

Nous, citoyennes et citoyens, parents, enseignants, bénévoles, n'acceptons plus d'ouvrir des écoles, des gymnases par dizaines sur le territoire français, pour abriter de manière précaire des familles à la rue, et se substituer ainsi aux missions de l'État.

Nous, citoyennes et citoyens, n'acceptons pas que l'Etat bafoue les droits de l'enfant, explicités dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et ratifiée par la France en 1990, précisant notamment le droit d'avoir des conditions de vie décentes.

Nous, citoyennes et citoyens, rappelons l'engagement du ministre au logement à deux reprises, en octobre 2022 et en juin 2023, sur l'objectif « zéro enfant à la rue ». Dont acte.

Nous, citoyennes et citoyens, n'accepterons plus les réponses négatives des pouvoirs publics.

Nous, citoyennes et citoyens, nous mobilisons et vous alertons, pour que les choses changent.

Nous, citoyennes et citoyens, pointons le doigt sur les milliers de logements vacants dans notre pays.

Nous, citoyennes et citoyens, ne croyons pas en la fatalité mais en la possibilité, et la capacité de nos instances à loger décemment des familles, dans un des pays les plus riches de la planète.

Nous, citoyens et citoyennes, exigeons le maintien de l'amendement transpartisan, lors du vote final du 10 novembre 2023, qui propose l'ouverture de 6 000 places supplémentaires en logements d'urgence, amendement adopté en commission le 27 octobre.

C'est pourquoi, nous, citoyens, exigeons des mesures concrètes : un toit pour toutes et tous. Maintenant.

Le collectif Pas d'enfants à la rue de Blois
Le collectif Pas d'enfants à la rue de Tours
Le collectif Jamais sans toit de Lyon
Le collectif Pas d'enfants à la rue 67 de Strasbourg
Réseau d'Education Sans Frontières 38 de Grenoble
Le collectif Jamais Sans toit Carnot Argenteuil
Le collectif élèves protégé.e.s de Rennes
Le collectif de parrainage civil des enfants sans toit d'Ivry sur Seine
Le collectif Jamais sans toit de Paris 20ème
Le collectif Jamais Sans toit de Pantin
Le collectif d'Une école. Un toit. Paris 18ème